

CTPL DU 30/06/2008

Compte rendu

1. LE VOTE DU BUDGET :

Suite à l'examen des documents fournis un très net solde prévisionnel négatif se dégage : **1 068 351.88€, en augmentation par rapport à 2007 où il était à la même date de 515 000 euros.**

Il s'expliquerait par le montant de la prime de fusion de 284 000 euros dotée en cours d'année, le paiement des salaires des agents des domaines, ...

Les variations parfois importantes sur les prévisions ou l'exécution budgétaire entre deux exercices seraient compensées dans la plupart des cas par l'ex DGCP, par des dotations complémentaires.

Il a été demandé par les représentants des personnels d'avoir lors des prochains CTPL une présentation du budget qui ferait apparaître les postes compensés par l'administration centrale. Cela permettra de déterminer quels sont les postes budgétaires qui pèsent réellement sur le budget départemental et peuvent amener à des arbitrages en matière d'affectation de crédits.

Pour le poste « sécurité fonctionnement », le montant prévisionnel 2007 était de 150 000 euros. Il a été porté en 2008 à 102 590 euros, en comptant sur des économies à réaliser sur le comptage de monnaie (contrat transporteur). L'exécution budgétaire remet en cause cette prévision dans la mesure où elle est à ce jour de 63 777,02 euros contre 52 843,27 euros au 31 mai 2007.

Pour le poste « informatique fonctionnement », le déploiement du réseau RUBIS explique le doublement du poste pour un montant prévisionnel 2008 de 698 566 euros.

Pour le poste « autres dépenses de fonctionnement », l'augmentation en un an de 300 000 euros est due aux taxes foncières à payer pour les immeubles gérés par le service des Domaines.

Des explications complémentaires ont été apportées par l'administration sur certains postes tels que « autres rémunérations » et « prestations externes ».

2. TRAVAUX EN COURS :

◇ Plans de la Trésorerie de Grostenquin : Concernant le chauffage au sol, il est précisé que celui sera équipé de régulateur thermostatique. Les travaux sont actuellement suspendus suite à un désaccord entre l'architecte et la mairie. L'administration a répondu qu'ils reprendront pour permettre l'ouverture du poste dans ses nouveaux locaux en octobre ou novembre 2008.

◇ Travaux à la Trésorerie de Lorquin : Les travaux ont commencé il y a un mois, l'ouverture dans les nouveaux locaux est prévue au cours de l'année 2009.

◇ Travaux à Metz Municipale : Le poste ouvre à nouveau place Saint Jacques le 1er juillet, avec un nouveau mobilier. A noter l'installation de panneaux d'isolation phonique, pour faciliter le travail des agents sur un poste en disposition « plateau ». On regrette que le problème lié à l'accès du poste comptable aux personnes handicapées n'ait pas été totalement réglé.

3. MODIFICATIONS DES HORAIRES :

➤ Trésorerie de Bouzonville :

Vote CGT : **POUR**

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8H00 – 12H00 ; 13H30 – 16H00 du lundi au jeudi

et le vendredi de 8H00 à 12H00 soit une ouverture de 30 heures par semaine.

➤ Trésorerie de Fénétrange :

Vote CGT : **ABSTENTION**

La CGT s'est abstenue sur ce vote dans la mesure :

- ◇ où la réduction significative d'ouverture au public (mercredi après midi) conduit à une dégradation du service public. Il s'agit peut être du premier pas vers une fermeture programmée et progressive du poste comptable.
- ◇ où cela pourrait contribuer à une dégradation des conditions de travail des agents. La solution n'est cependant pas de réduire la durée d'ouverture, mais de combler les déficits d'effectifs.

Effectif du poste en théorie : 2 B
1 C

Effectif réel : 1,8
Effectif réel : 0

A noter l'arrivée d'1cadre C au 1/07/08, ce qui ne comble pas la totalité du déficit d'effectifs du poste.

Enfin, on relève que l'information sur ces nouveaux horaires a fait l'objet d'une diffusion uniquement aux communes ou établissements publics importants. A cet effet, les représentants CGT ont demandé que cette information préalable soit transmise aux maires des communes sans distinction de tailles ou d'importances.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8H30 – 12H00 ; 13H00 – 16H00 lundi, mardi et jeudi

8H30 – 12H00 le mercredi

8H30 – 11H30 le vendredi

L'ouverture est ainsi de 26 heures par semaine.

➤ Trésorerie d'Audun :

Vote CGT : **POUR**

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8H00 – 12H00 ; 13H00 – 16H00 du lundi au jeudi

et le vendredi de 8H00 à 11H00 soit une ouverture de 31 heures par semaine.

Les horaires variables ont été mis en place.

Définition des plages de travail	Plage variable de la matinée	Plage fixe de la matinée	Plage variable méridienne	Plage fixe de l'après midi	Plage variable de l'après-midi
Début	7H30	8H45	11H30	13H30	16H00
Fin	8H45	11H30	13H30	16H00	18H00

4. DOTATION DE CREDITS EN MATIERE DE VACATAIRES :

Une demande croissante en matière de crédits vacataires se fait entendre dans le réseau des postes comptables du département dans les deux arrondissements.

Cette demande est nourrie par les déficits en terme d'effectifs.

Le paradoxe est que la dotation de crédits vacataires est fonction du plafond des emplois dans le département : moins il y a d'emplois implantés, moins il y a de crédits vacataires disponibles.

5. POINTS DIVERS :

Refus du président du CTPL d'intégrer à l'ordre du jour le point suivant demandé par la CGT :

Organisation des services de la DGFIP en Moselle et nomination d'un expert des services fiscaux de Metz

-composition des groupes de travail

-compte rendu des réunions

Ce point ne lui paraît pas justifié dans la mesure où une réunion se tient le 3 juillet à la DSF, à laquelle les représentants du personnel TG et DSF sont invités.

Les représentants CGT du CTPL ne partagent pas cette analyse pour les raisons suivantes :

La réunion du 3 juillet est une réunion d'information ponctuelle et non officielle et qui n'entre pas dans le cadre des comités de représentation paritaire, elle ne saurait être comparée à un CTP.

L'ordre du jour de cette réunion est "mise en place du guichet fiscal unique pour les particuliers", il diffère sensiblement de celui proposé par la CGT pour le CTP du 30 juin, même si les thèmes sont connexes.

Les représentants CGT du personnel n'ont à ce jour été que peu informés des modalités d'organisation des services de la DGFIP en Moselle. Deux réunions successives, même à 3 jours d'intervalle, ne leur paraissent pas excessives dans la mesure où il s'agit d'un sujet d'importance. La nomination d'un expert venu des services fiscaux nous paraissait intéressante pour illustrer ce point proposé à l'ordre du jour, dans la mesure où des réunions associant la DSF aux OS se sont déjà tenues en Moselle, portant notamment sur l'organisation des services et ses perspectives d'évolution.

Pourquoi les services du Trésor en Moselle sont-ils en retard aujourd'hui sur ceux des services fiscaux, sur l'information donnée en matière d'organisation future des services ?

◇ **Gestion du parking**

Selon l'administration, la nouvelle équipe municipale de Metz devrait être favorable à la reconduction du contrat existant, même si pour l'instant, aucun contact n'a été pris.

Nous voilà donc rassurés.

◇ **Tickets restaurants pour les vacataires**

L'administration a précisé qu'à l'appui du contrat de travail des vacataires était joint un formulaire de demande de tickets restaurants.

◇ **Information sur les Pactes Juniors**

2 personnes sont concernées. A la RF, la personne a été titularisée à l'issue de sa formation. A la TG, c'est en septembre que la commission devant examiner la titularisation de la personne concernée se réunira.

◇ **Fonctionnement de l'ascenseur handicapé du bâtiment Curel.**

Cet ascenseur permet l'accès au RDC du bâtiment Curel, afin d'accéder à l'accueil.

◇ **Antenne de TPH à Bel Air**

Suite à l'audit de l'antenne Thionvilloise de la TPH, la question du maintien de celle-ci s'est posée lors du CTPL du 17 mars 2008.

Les arguments évoqués étaient les suivants :

-Coûts.

-Gestion des personnels.

-Répondre aux demandes des usagers et des élus.

Alors que.....

Le personnel de l'antenne est pris en charge par l'hôpital au niveau du logement, des fournitures, des charges de téléphone et de nettoyage.

S'agissant de la gestion du personnel, les agents prennent leurs dispositions afin d'assurer la continuité du service public. A ce jour, aucun jour de fermeture n'est à déplorer du fait de l'absentéisme des agents.

A l'initiative de la CGT, plus de **2000 signatures** d'usagers mécontents du projet de fermeture ont déjà été recueillies à l'antenne de Thionville.

Le maire de Thionville a été contacté pour l'informer de ce projet. Dans le courrier qu'il a adressé au président du CTP, il se prononce contre cette fermeture.

Interrogé sur le sujet, le président du CTP a indiqué qu'aucune décision n'était prise à ce jour. A suivre.....

◇ **Le poste chargé de mission affaires immobilières**

Il s'agira de l'interlocuteur privilégié de la DSF et du département Domaine en ce qui concerne les investissements immobiliers et les gros travaux dans le département.

◇ **Visite de poste par une organisation syndicale de l'hôtel des finances de Sarrebourg.**

Afin de répondre aux différentes questions que pose cette installation, l'administration propose la tenue d'une réunion de travail avec les différentes organisations syndicales afin de suivre l'évolution des travaux et les différentes options de l'aménagement de l'espace dans l'hôtel des finances.

◇ **Information sur les nouvelles implantations d'emploi dans le département**

- Désimplantation d'un emploi B à la MEEF, remplacé par 1 A,

- Rappel de l'implantation d'un poste de RP à la TPH de Metz ,

- Promotion d'un RP sur le poste de chef de cabinet,

- Arrivée d'un inspecteur à la paierie régionale en tant qu'adjoint,

- Suppression d'un poste de cadre C aux Ressources Humaines, redéployé au Budget Logistique.



Je me syndique au syndicat CGT TRESOR MOSELLE

NOM : _____ PRENOM : _____

POSTE OU SERVICE : _____

GRADE : _____ ECHELON : _____ INDICE : _____

SI TEMPS PARTIEL : _____%

Adresse email: _____@_____

Fait à : _____ le : _____ SIGNATURE : _____

Coupon à renvoyer à

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE
Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT - 1, rue François de Curel BP 41054 - 57036 METZ CEDEX 01
E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr
Tél : 03 87 38 68 91 ou 06 32 07 38 34
<http://www.tresor.cgt.fr/57/> ou sur Magellan